

Alban, le 12 novembre 2010

Compte-rendu du C.A. du 8 novembre 2010

Etaients présents :

Délégués parents : Mme ENJALBERT-CROS Annie, Mme KASPEROWICZ Nathalie.

Délégués élèves : Loïc MASSOL, Nathan ESPITALIERr, Karim VAN ELDEN, Robin CAZES ,
Colleen CORRE, Gaëtan DELBARRE.

Pierre Carivenc absence excusée.

Délégués personnels : M.Beddeleem, Mmes Burali, Chabot et Delacroix.

Ouverture de la séance à 13h05

Après un bref rappel de l'assemblée générale du 18 octobre dernier, Monsieur le président présente l'ordre du jour :

- constitution du nouveau bureau
- vote de dépenses
- questions diverses

■ Election du nouveau bureau :

Personne ne s'oppose à un vote à main levée.

Pour la fonction de président, un unique candidat M. BEDDELEEM obtient 12 voix pour, aucune absentions, aucune voix contre. M. BEDDELEEM est élu à l'unanimité.

Pour le vice-président, Mme KASPEROWICZ obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. Mme KASPEROWICZ est élue à l'unanimité.

Pour le vice-président élève, Loïc MASSOL obtient 11 voix pour, 1 abstention, aucune voix contre. Loïc MASSOL est élu à la majorité.

Pour le poste de trésorière, Mme DELACROIX obtient 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre. Mme DELACROIX est élue à l'unanimité.

Pour le poste de vice-trésorier élève, trois candidatures Nathan ESPITALIER, Colleen CORRE et Karim VAN ELDEN. Nous procédons au vote à bulletin secret, Nathan obtient 10 voix, Colleen 1 et Karim 1. Finalement, Nathan ESPITALIER est élu à la majorité.

Pour le poste de vice-trésorier adulte, Mme BURALI est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de secrétaire, Mme CHABOT est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de vice-secrétaire adulte, Mme ENJALBERT-CROS est élue à l'unanimité avec 12 voix pour, aucune abstention, aucune voix contre.

Pour le poste de vice-secrétaire élève, deux candidatures Robin CAZES et Karim VAN ELDEN. Nous procédons au vote à bulletin secret, Robin obtient 11 voix, et Karim 1. Finalement, Robin CAZES est élu à la majorité.

Le nouveau bureau est donc ainsi constitué :

- ▶ Président : M. BEDDELEEM
- ▶ Vice-présidente : Mme KASPEROWICZ
- ▶ Vice-président élève : Loïc MASSOL

- ▶ Trésorière: Mme DELACROIX
- ▶ Vice-trésorière : Mme BURALI
- ▶ Vice-trésorier élève : Nathan ESPITALIER

- ▶ Secrétaire : Mme CHABOT
- ▶ Vice-secrétaire : Mme ENJALBERT-CROS
- ▶ Vice-secrétaire élève : Robin CAZES

■ Vote de dépenses :

M. Berjont nous a fait la demande d'une subvention conséquente pour le voyage des élèves de troisième en Irlande :

Compte-tenu du montant actuellement disponible sur le compte et des prévisions de recettes, il est tout à fait possible de répondre favorablement à cette demande. Monsieur le Président propose une aide de 70 € par élève soit une somme totale de 3920 € pour 56 élèves.

Nous procédons cependant au vote : 11 vote pour, un vote contre et aucune absence.

Nous avons également évoqué le fait que la vente d'objets promotionnels par les élèves de 3^{ème} nécessitait un compte de transit qui est dans ce cas le compte du FSE. Nous avons procédé au vote pour ce transit : 12 voix pour, aucun vote contre, aucune absence.

■ Questions diverses :

- Concernant la vente de viennoiseries, suite au constat des élèves sur le fait que tout est vendu, nous acceptons leur proposition de passer de 20 à 25 pour les croissants et pour les chocolatinnes mises à la vente, en rappelant qu'un élève ne peut acheter pour lui qu'un nombre limité à deux viennoiseries.

- Robin CAZES évoque un problème de clés de casier et de cadenas défectueux ou vieillissants qu'il faudrait changer. Nous lui répondons que ce problème matériel est à signaler à la vie scolaire.

- Mme Burali propose l'opération "Clic/Déclit" : information sur l'impact des jeux vidéo et des dérives d'internet dont elle souhaiterait faire bénéficier les élèves de 5^{ème} et/ou 4^{ème} lors de la semaine citoyenne en mars. Cette action avait déjà été menée, il y a deux ou trois ans dans l'établissement et en attendant d'avoir les chiffres exacts du coût de cette action, nous avons cependant donné notre accord de principe.

- Sur le même principe, nous avons envisagé de payer l'inscription des élèves de 6^{ème} au "Big Challenge", concours en langue anglaise.

Compte-tenu des sommes présentes sur les différents comptes du FSE, même si le financement d'une partie du voyage des élèves de 3^{ème} en Irlande est plus important que les actions financées les années précédentes, le FSE n'a pas vocation à conserver l'argent qu'il possède et peut donc puiser raisonnablement dans ses réserves. Nous pensons qu'il vaut mieux financer également quelques actions en faveur du plus grand nombre possible d'élèves et ne pas se limiter aux élèves de 3^{ème}.

Fin de la séance à 13h55